



Le Saperin

N° 49 - Janvier 2018

Bulletin municipal de la commune de Montsapey

A VOTRE SERVICE

MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX: 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

SECRETARIAT

Mardi : 9h-12h et 13h-18h

Vendredi : 10h-13h et 14h-19h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :
un des deux adjoints

Vendredi après-midi :
le maire

Entretien possible les autres
jours sur rendez-vous.



EDITO

Montsapey demain

Madame, Monsieur, Mademoiselle nous sommes dans une période où l'institution communale est soumise à des évolutions rapides et dont les conséquences sont et seront importantes. L'intercommunalité prend de plus en plus de place dans la vie de tous les jours sans que cela se voit véritablement.

Comme vous le savez, la compétence « eau potable » est aujourd'hui détenue par le syndicat d'alimentation en eau potable Porte de Maurienne (SIAEP). Elle passera en 2020 dans les mains de la communauté de communes telle que nous la connaissons à cette heure. Cette compétence sera liée à l'assainissement à cette occasion.

La fiscalité, elle, évoluera dès 2018. En effet, la commune de Montsapey est soumise comme je l'avais déjà précisé dans un précédent bulletin municipal au régime des 4 taxes. (Taxe d'habitation qui devrait disparaître pour un certain nombre de foyers. Contribution foncière économique (CFE) qui a remplacé la taxe professionnelle. Taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti). Ce mode est en extinction dans une grande partie du territoire national.

Pour la commune de Montsapey la CFE constitue la principale ressource. C'est elle, essentiellement, qui permet le fonctionnement et les investissements que nous pouvons assurer. Le conseil communautaire a adopté la fiscalité professionnelle unique (FPU). Cette CFE sera désormais versée non plus à la commune mais à l'intercommunalité à un taux fixe pour toutes les entreprises ayant leur siège en Porte de Maurienne. Une attribution de compensation (AC) équivalente à la recette de 2017 sera reversée à la commune mais figée dans le temps. A travers cette mesure, la commune perd la maîtrise du taux en question.

Par ailleurs, une commission locale d'évaluation des charges transférées sera mise en place. (CLECT). Elle sera composée de membres élus des différentes communes. Elle aura donc pour mission de trouver les recettes nécessaires au fonctionnement et investissements liés

aux nouvelles compétences assumées par l'intercommunalité.

Ces bouleversements fiscaux qui s'accompagnent par ailleurs d'une réduction drastique des dotations d'état et de contributions sensibles au redressement des finances publiques grèvent les recettes communales. Ces bouleversements ont d'ailleurs fait l'objet de critiques négatives d'une large majorité dans l'association des maires de France.

Ces notes pessimistes ne doivent cependant pas freiner notre volonté de faire vivre la commune de Montsapey. Les territoires ruraux sont une composante essentielle de la nation. Ils représentent un cadre de vie prisé par de nombreux concitoyens. Dans cette optique, l'année 2018 devrait voir se concrétiser le projet de rénovation de la maison de la Marie.

Chers concitoyens, au nom de toute l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018.

B. Fargeas



NOS AGENTS TERRITORIAUX

Le rôle des agents communaux est indispensable dans un petit village comme le nôtre. Ils mettent toute leur énergie et leurs compétences au service de la commune. Le service public oblige, l'astreinte est sans doute le symbole le plus représentatif de la disponibilité. Des agents, garants du bon fonctionnement des équipements communaux, étant constamment et autant que possible, avec les élus, à l'écoute des habitants. Dans le cadre de la viabilité hivernale, et conformément au code du travail, ils travaillent au déneigement des voies de circulation. Par ailleurs, ils font preuve de polyvalence. Ils effectuent le débroussaillage des espaces publics (sentier, talus, cimetière...), se chargent des travaux courants d'entretiens et de maintenance des bâtiments (maçonnerie, peinture, menuiserie...)

D'autre part, Marie Anges, très dévouée, reçoit les touristes, effectue l'entretien des gîtes, des locaux mairie. Ils sont parfois critiqués mais très souvent appréciés. Leur fonction n'est pas toujours facile. Ils ont un principe de discrétion et de confidentialité, et assurent leur mission avec application, disponibilité, et bonne humeur. Ils contribuent grandement au bon entretien de la commune et au bien-être de tous. Nous les remercions.

JCD

Passage de relais au secrétariat de mairie



ARRETE MUNICIPAL PORTANT OBLIGATION DE DENEIGEMENT

Conformément à l'article 99-8 du règlement sanitaire départemental, l'arrêté municipal 2017-3 fixe les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas.

Ainsi, en cas de chutes de neige ou verglas, les habitants sont tenus de déneiger les parties de chaussée situées devant leur propriété sur un espace d'un mètre à compter de la limite de parcelle. Ils veilleront également à ne pas obstruer les bouches d'évacuation des eaux ni rejeter la neige ou glace sur le domaine public.

L'enlèvement de l'andain de neige provoqué par le passage d'un engin de viabilité hivernale devant les accès des propriétés privées est à la charge exclusive des propriétaires ou locataires riverains.

Le sel de déneigement mis à disposition des administrés au Chef lieu, au Chaudron, à Tioulévé et au Coter est uniquement destiné à être utilisé par les habitants sur les voies publiques mais en aucun cas pour leur propriété privée.

Cet arrêté est consultable en Mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage.



LES ALPAGES

Les conventions pluri annuelles généralement d'une durée de 6 ans qui lient la commune et nos alpagistes imposent chaque année à ceux-ci un travail d'entretien des alpages concédés.

Cet été, comme à l'accoutumée, Mr Brun Daniel sur le Chenalet et Mr Etellin sur l'alpage du Tour et la Vénitier ont assumé leur tâche - jamais facile - conformément à leur engagement.

Ces travaux agricoles ne représentent rien moins que la lutte contre la fermeture des paysages dont les pouvoirs publics ont bien conscience. L'agriculture du XX^e siècle avait perdu de vue cette nécessité d'entretenir les alpages au point de voir le boisement s'approcher des hameaux. Souhaitons que la Plan Pastoral du Territoire de Maurienne poursuive son effort en ce sens.

ENQUETE INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) réalise du 4 au 27 janvier 2018 une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectifs d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



C.C.A.S

REPAS DE AÎNÉS

Le 7 octobre 2017 a eu lieu la traditionnelle rencontre des seniors de Montsapey dans la salle des Fêtes du village.

Après le discours de bienvenue effectué par le Maire Bernard FARGEAS, c'est Jérémie chef cuisinier de l'auberge du Chaudron qui régala tous les convives. La bonne humeur, la musique et la danse étaient au rendez-vous. Une tombola riche en lots comblât de nombreux invités. Ce fut tard dans l'après midi que chacun pris congé en souhaitant se retrouver l'an prochain.

LE PÈRE NOËL

Grâce au CCAS, les enfants de la commune ont, une nouvelle fois, eu la joie de découvrir leurs cadeaux de Noël au pied du sapin à l'auberge du Chaudron. C'est l'occasion le plus souvent de se retrouver en famille et célébrer avec les élus ce moment de plaisir et de bonheur.

LE COLIS DES AÎNÉS

Nos aînés résidants en maison de retraite ont reçu le traditionnel colis de Noël préparé par l'auberge « Le Chaudron » et distribué par madame Annick SERVOZ, membre du CCAS.



JARDINIÈRES

Cet été 2017, nous avons eu à déplorer la disparition des quelques jardinières fleuries par la commune mais aussi par des particuliers. Ces gestes malveillants et délictueux ne grandissent pas leurs auteurs. Faire pousser une fleur est assurément un geste noble.

Les auteurs des ces petits larcins ne décourageront pas la volonté de la municipalité ni celle des habitants de poursuivre le fleurissement du village.



LES MELONS DE MONTSAPEY

On connaît Montsapey pour les récoltes de myrtilles, de champignons, de framboises et autres délices de la nature. Mais des melons !...

Avez-vous jamais vu murir des melons à 1000 mètres d'altitude ? Incroyable, mais vrai ! Cette photo n'a pas été truquée. Il s'agit bien d'un coin de jardin d'un Saperin bien connu de tous : Louis Gentil-Perret qui a su mettre à profit le réchauffement de la planète, et avec beaucoup de patience et d'arrosages a obtenu ces deux magnifiques melons.

Bravo au jardinier !



Déneigement des boîtes à lettres

Afin de lui faciliter la tâche, la factrice vous saura gré de bien vouloir déneiger les abords de votre boîte. Avec ses remerciements.

ASSOCIATION MONSAPÉY AVENIR ET PATRIMOINE



Voici un petit résumé de nos activités du 2ème semestre :

- **Le 28 juillet et pendant plusieurs jours** plusieurs bénévoles sont allés travailler au côté de l'Entreprise Néo-Bati pour continuer les travaux au Chalet. Ils ont fait du très bon travail.
- **Le 5 août**, malgré les nombreuses animations dans le Canton, 21 personnes se sont retrouvées au Chalet du Tour pour passer une bonne journée avec un beau soleil.
- **Le 2 septembre**, nous avons organisé une conférence avec Mr Ivan Aurenty, docteur es lettres de l'Université de Perpignan, sur Louis II de Bavière. Magnifique conférence en 3 temps, une partie sa vie, l'autre sur son œuvre architecturale avec la construction de ses nombreux châteaux et enfin sa relation avec Richard Wagner. Tout cela avec des diapositives et de morceaux de musique. Nous étions une trentaine qui avons passé vraiment un « grand moment d'Histoire » Dommage que ce jour-là était organisé à Montsapey un concours de pétanque.
- **Les 16 et 17 septembre** se sont déroulées les Journées du Patrimoine. Le temps n'était pas tellement avec nous. Comme d'habitude la fabrication du pain et dans la Grange des expositions intéressantes d'une part avec la peinture sur bois et pyrogravure de Mme Josette Lamazou et d'autre part la présence de Mme Germaine Landaz avec de nombreuses plantes médicinales et autres.
- **Le samedi 16 septembre** à 18 heures à la Salle des Fêtes la conférence de Melle Thérèse Hugerot, doctorante en géographie, sur la déprise agricole et transformation des paysages à Montsapey et en Basse Maurienne et la participation de Mr JP Ruffier avec des photos de Montsapey. Le public une cinquantaine de personnes a vraiment apprécié.
- **Le dimanche 17 septembre**, une grande première la visite de la Centrale des Guerres avec la participation de GEG. Un groupe de marcheurs est parti à pied tandis que les autres visiteurs se sont rendus en voiture. Très intéressante visite et à renouveler.
- **Le dimanche 1er octobre** : Nous avons accueilli le « Trio à Cordes » de l'Opéra de Toulon » Messieurs Alain Péliissier, Benoît Salmon et Manuel Cartigny. Le concert était d'une grande virtuosité et très intense. Une cinquantaine de personnes a apprécié cet après- midi musical.

Les Membres du bureau remercient vivement la participation de la Municipalité et tous les bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous pour **notre Assemblée Générale**, le SAMEDI 7 AVRIL 2018 à la Grange du Charpentier.

TOUS NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2018



LA FORÊT

Pour les générations futures.

Le conseil municipal a décidé à l'automne 2016 d'investir pour les générations futures. Si la forêt d'aujourd'hui n'offre plus de recettes significatives, il n'en demeure pas moins que son entretien, sa régénération, son exploitation constituent des préoccupations de cette municipalité. Il a donc été décidé de faire de la plantation de résineux sur des parcelles exploitées voilà peu d'années.

L'Office National des Forêts a donc été chargé de cette opération et choisi comme maître d'œuvre. Réalisé sur le secteur du Froget, sur une surface de 0,75 ha pour un coût de 6696 € HT, 550 épicéas communs ont été plantés. Un entretien tous les 2 à 3 ans s'ensuivra pour permettre une bonne implantation des jeunes pousses.

Le bilan du précédent plan d'aménagement de la forêt communale qui est venu à expiration en 2015 signalait déjà des difficultés de régénération des peuplements de résineux en raison des maladies et des cervidés notamment. Ce constat a donc encouragé la décision de plantation.

L'objectif de cette plantation est bien de reconstituer une ambiance forestière au plus vite, avec l'épicéa comme essence principale.



NOUVEAUX VENUS À MONSAPÉY

Madame et Monsieur Jean Louis MOCELLIN se sont installés au Mollard. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

COMITÉ DES FÊTES

Bonjour. En cette période de fête, le comité des fêtes espère que les vôtres ont été réussies.

Cette année, nous avons eu la tristesse de perdre Michèle Gianoglio qui nous aidait beaucoup et qui nous a manqué cette été. Une pensée pour elle et ses enfants.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés cette année, celles sans qui rien n'aurait pu se faire. La vogue s'est bien passée, pas de problème particulier, tout s'est bien passé.

Pour l'an prochain, je lance un appel, je me retire de la présidence

du comité des fêtes, cela fait douze ou treize ans que je suis là, j'ai envie de faire autre chose, place aux jeunes pour qu'ils redonnent un peu de vigueur à ce comité, donc, si vous êtes intéressés, la place va être libre.

Voilà, nous vous souhaitons tous d'excellentes fêtes de fin d'année et espérons vous revoir rapidement l'an prochain...

Bonne année à toutes et tous

Pour le comité des fêtes, Marc Colin.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Le 12/08/17, le premier adjoint Claude DAVID en l'absence du Maire, unissait Monsieur **Phillipe BERANGER** avec Mademoiselle **Nathalie COUTAZ**.

Le 29/09/17, c'est le maire Bernard FARGEAS qui mariait Monsieur **Alexandre LANTAZ** à Mademoiselle **Sonia LEROY**.

DÉCÈS

Madame SERVOZ Josiane autrefois bénévole au comité des fêtes de Montsapey s'est éteinte le 17 décembre 2017 à l'EPHAD d'Aiguebelle.

Au mois de juillet dernier, c'est avec une grande tristesse que nous apprenions le brutal décès de **Michèle GIANOGLIO** élue au dernier mandat municipal. Nous pouvions compter sur sa collaboration à tout moment. Toujours prête à rendre service, elle participait avec plaisir à la préparation de la Vogue du village, des Journées du Patrimoine et autres festivités. Sa gentillesse n'avait d'égale que son dynamisme et sa bonne humeur.

Le Maire et ses Conseillers s'associent à votre peine et vous expriment toute leur sympathie.





Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle Centre Socio Culturel

04 79 36 37 27 - www.aacaiguebelle.com
Maison Porte de Maurienne - Grande Rue Aiguebelle

Lundi : 10h à 12h - 14h à 17h
Mardi et Vendredi : 9h à 12h
Mercredi et Jeudi : 9h à 12h - 14h à 17h

Les temps forts 2018 à ne pas manquer !

Bientôt, l'ACA déménage !

A partir du printemps, retrouvez nous dans un nouveau bâtiment au Parc Rochette à Aiguebelle.

Le vendredi 27 avril : sortie pour aller voir le célèbre **théâtre équestre Zingaro** et découvrir le dernier spectacle de Bartabas.

Le samedi 26 mai :
la Fête du Jeu fête ses 10 ans !

Pour toutes les autres animations, rendez-vous sur notre site internet



- Une Maison de Services au Public (info emploi, formation, accompagnement aux démarches administratives)
- Un lieu d'accueil enfants parents itinérant « La Roul'Hotte » pour les 0-3 ans
- Un accueil de loisirs « Les Acaribous » pour les 4-11 ans
- Des activités jeunesse pour les 11-17 ans
- Une permanence de la Mission Locale Jeune (16-25 ans) sur rdv au 04 79 64 41 02
- Des sorties culturelles et du cinéma
- Des activités pour les familles (sorties familles, échanges autour de la parentalité)
- Des activités en direction des + de 60 ans
- Des cours de français / langues étrangères
- Un groupe marche
- Des services pour les associations (prêt de matériel, accompagnement, formations)

